

Séance du 17 novembre 2020

Note : ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.

PRÉSENT·E·S : CEDRIC DEBROEK, JEAN-PIERRE HECQUET, PASCAL BLOGIE, CÉLINE BRENU, DAMIEN MAQUET, DOMINIQUE GALLET, JULIEN TILKIN, ARNAUD DELSAUT, MÉLISSA PIRE, CHARLOTTE COESENS, GAËTAN VANDERSCHUEREN, BENOÎT WILTGEN ET MICHEL PICALAUSA.

SÉANCE OUVERTE PAR CEDRIC DEBROEK À 19H00.

A. INFORMATIONS

1. Formations arbitrales (saison 2020-2021)

- 16 candidats 'Responsable interclubs'
- 4 candidats 'Arbitre de Ligue'
- 5 candidats 'Juge-arbitre de Ligue'

2. Championnats interclubs loisirs

41 équipes inscrites réparties comme suit :

Messieurs

- 9 équipes en Bruxelles-Brabant (+2 par rapport à 2019)
- 5 équipes en Hainaut-Namur (+5)

Mixtes

- 12 équipes en Bruxelles-Brabant (+2)
- 11 équipes en Hainaut-Namur (-3)
- 4 équipes en Liège-Luxembourg (=)

3. Projet Welcome pack

Le SMS de bienvenue ainsi que la Newsletter de bienvenue sont prêts pour les nouveaux membres. Les tests réalisés en interne sont concluants.

Toutefois, le contexte actuel, ne permettant pas la pratique du badminton pour les plus de 12ans, n'a pas été jugé propice à l'envoi de cette communication aux nouveaux membres. Cet envoi est reporté au déconfinement sportif, espéré dès le 13/12/2020.

4. Démission de membres effectifs

- a. Le club 218 BC Thulin-Quaregnon a notifié sa démission en date du 16/10/2020. Le club déplore un manque de membres (5 affiliés en septembre 2020) et un manque de relève au sein de son comité.
- b. Le club 167 Les Volants d'Hélécine, dont l'activité était suspendue depuis le 18/09/2019, a notifié l'arrêt de ses activités en date du 28/10/2020.

5. Visual Reality – Nouveau système de classement

En date du 27/10/2020, le coût total pour la mise en œuvre du nouveau système s'élève à 24.037,08 EUR (20.037,08 EUR pour VR + 4.000 EUR pour les prestations de l'informaticien BV), soit 12.018,54 EUR par ligue.

Des suppléments viendront s'ajouter avec, entre autres, l'affichage de la moyenne de descente des joueurs.

6. Projet Jeu Mini-bad à l'école !

Le projet « Jeu Mini-bad à l'école ! » est actuellement mené dans les écoles de l'enseignement primaire communale en province de Liège.

La première étape à Wanze s'est déroulée du 28/09/2020 au 23/10/2020. La presse a couvert le projet : https://www.rtc.be/du_badminton_au_c_oeur_de_l_ecole-1507013-999-325.html

La seconde partie du projet, en collaboration avec la Fédération Sportive de l'Enseignement Officiel Subventionné, en province de Liège, a débuté le 26/10/2020. La télévision locale de l'arrondissement de Verviers a également parlé du projet : https://www.vedia.be/www/video/sport/le-badminton-dans-les-ecoles-et-les-clubs-ca-marche-103465_89.html

Nous espérons que les protocoles scolaires et communaux nous permettront de pouvoir poursuivre le projet pour les 13 dates programmées jusqu'aux vacances de Noël.

B. DÉCISIONS

1. Nouveau règlement interclubs loisirs

Les principales modifications concernent les articles suivants :

- Art. 1.1 : suppression du délai d'affiliation pour inscrire une équipe dans un championnat (alignement avec les règlements interclubs compétitions)
- Art. 2.2 : suppression des catégories (ces catégories sont inutilisées)
- Art. 4.4 : suppression du montant maximum du droit d'inscription, validé via la tarification (alignement avec les règlements interclubs compétitions)
- Art. 5.1 : introduction d'une limite de classement pour les joueurs qualifiés (demande du Brussels lors de la dernière AG)
- Art. 9.3 : Introduction d'un set en or pour départager deux équipes à égalité (alignement avec les règlements interclubs compétitions)
- Art. 17.1 : mise à jour des indices de valeur consécutive à la mise en place du nouveau système de classement.
- Art. 23.7 : modification de la période de conservation des feuilles de résultat (alignement avec les règlements interclubs compétitions)

2. Règlements sportifs - Tournois

Nos règlements compétitions et tournois ont été mis à jour conformément aux règlements FRBB C100 et C200 approuvés au niveau FRBB.

Un article est cependant venu s'ajouter entre temps, en concertation et en accord avec Badminton Vlaanderen, afin de répondre à un cas de figure déjà rencontré lors d'un tournoi LFBB. Cet article est le suivant :

"Par défaut, si un tableau issu de la fusion entre deux autres tableaux ne permet pas d'atteindre le minimum de 4 joueurs (en simple) ou de 4 paires (en double homogène ou double mixte), ce tableau est annulé. L'organisateur peut néanmoins organiser ce tableau s'il le souhaite pour autant qu'il ait l'accord de tous les joueurs concernés au moment du tirage au sort."

Le but est de garantir un minimum de 3 matches au vainqueur d'un tableau. Ce minimum ne peut pas être atteint avec moins de 4 participants.

3. Communication - Plan stratégique LFBB (60')

Présentation (par M. Seijkens et O. de Nieuport) et validation du plan stratégique élaboré par O. de Nieuport.

L'organe d'administration valide ce plan stratégique à l'unanimité et demande la présentation de projets concrets dans un délai assez court.

4. Projet AirBadminton LFBB 2020 – Évaluation

Présentation de l'évaluation du projet 2020 et des pistes d'évolution pour 2021-2024 (par M. Seijkens).

Clôture du projet réalisée sur base de l'évaluation du suivi et des actions réalisées ainsi que sur les sondages aux clubs et aux membres.

Sur base de cette évaluation, un plan d'actions a été réalisé reprenant des propositions d'actions pour les étés 2021-2022-2023-2024.

Ces pistes d'action ont été exposées aux employés LFBB intéressés et ont fait l'objet d'un brainstorming (5/11/2020). Les remarques, feed-backs ont été apportés au document de présentation.

L'Organe d'administration valide à l'unanimité la continuité du projet pour une saison, incluant un projet de challenge sportif en collaboration avec l'Adeps.

5. Événements LFBB Saison 2020-2021 – Report, maintien ou annulation ?

a. Championnats LFBB Élite – Édition 2020

L'incertitude de pouvoir organiser un événement qui puisse accueillir du public dans des conditions sanitaires assouplies reste fort présente pour le premier trimestre 2021.

L'option de reporter l'événement à la période avril-mai 2021 est validée à 7 voix POUR et 5 voix CONTRE (sous réserve de la disponibilité de la salle et de la motivation du club co-organisateur). Une nouvelle analyse des mesures sanitaires en vigueur dans le monde sportif sera effectuée début janvier. Le club de l'Orneau BC sera contacté entre-temps.

b. Championnats de Belgique Jeunes – Édition 2020

Report au 1^{er} trimestre 2021 ou en novembre 2021 ?

Ici l'accent est mis sur le côté sportif de l'événement.

L'option de reporter l'événement au 1er trimestre 2021 (au maximum), pour autant que les conditions sanitaires permettent l'organisation de toutes les catégories d'âge dans toutes les disciplines, est validée à 10 voix POUR et 2 voix CONTRE. Le club de Malmedy reste prioritaire sur l'organisation. En cas de retrait de sa candidature, un appel à candidature sera lancé aux autres clubs.

Si l'organisation dans les conditions précédemment citées est impossible, il est décidé à l'unanimité de demander à BV de pouvoir la reporter en novembre 2021 (en collaboration avec le club de Malmedy BC) et ainsi décaler d'un an l'alternance de cette organisation.

c. Championnats de Belgique Élites (6 & 7 février 2021)

Décision à 11 voix POUR et 1 ABSTENTION de maintenir l'événement à condition qu'une reprise du badminton, dans des conditions de jeu normales, soit possible à partir du 1^{er} janvier 2021 et annoncée vers la mi-décembre. Dans le cas contraire, un report est envisagé au second trimestre (à discuter en janvier).

d. Championnats de Belgique Para-badminton

Une participation à ces championnats demande aux athlètes concernés des mois de travail. Ils ne seront dès lors probablement pas assez préparés au niveau des institutions après cette période de confinement.

Un avis consultatif sera sollicité auprès de la Féma. Il est décidé à l'unanimité d'attendre cet avis et l'annonce des nouvelles mesures sanitaires en vigueur à partir du 13 décembre pour se positionner sur le maintien ou l'annulation.

6. Commission nationale Technical Officers

Yves Collin, responsable de la cellule arbitrage, est désigné à l'unanimité comme représentant de la LFBB.

7. AG des comptes 2021

L'organe d'administration décide à l'unanimité de décaler l'AG des comptes pour la fusionner avec l'AG ordinaire du mois de mai si l'Adeps le permet.

En cas de refus de l'Adeps, l'organisation en mars à distance est validée à 10 voix POUR, 1 ABSTENTION et 1 voix CONTRE.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 23H30.